

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00646 Numéro SIREN : 441 940 905 Nom ou dénomination : ALVA
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2024 sous le numéro de dépôt 7245

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 Rue des Chevaliers 44412 REZE CEDEX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	306 616	AG	301 738	4 877	9 618		
		Fonds commercial (1)	AH	2 442 992	AI	322 813	2 120 179	2 120 179		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	232 117	AO	126 798	105 318	116 803		
		Constructions	AP	7 280 008	AQ	6 483 506	796 502	892 379		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	37 139 040	AS	29 537 673	7 601 366	8 605 360		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 086 393	AU	1 345 737	740 656	552 889		
		Immobilisations en cours	AV	2 491 034	AW		2 491 034	389 624		
		Avances et acomptes	AX	51 309	AY		51 309	90 875		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	24 367	CV	Déposé au Greffe	24 367	22 867		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	le 11 MARS 2024				
		Autres titres immobilisés	BD		BE	sous le N° 7245				
		Prêts	BF		BG	RCS N° 200646				
		Autres immobilisations financières*	BH	147 236	BI		147 236	147 236		
TOTAL (II)		BJ	52 201 116	BK	38 118 267	14 082 849	12 947 834			
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	658 690	BM		658 690	603 461	
	En cours de production de biens		BN		BO					
	En cours de production de services		BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis		BR	4 070 207	BS	23 604	4 046 603	2 632 134		
	Marchandises		BT	94 372	BU		94 372	35 862		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 547	BW		14 547	272 704		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 363 031	BY	17 247	13 345 783	11 902 270		
		Autres créances (3)	BZ	3 023 077	CA		3 023 077	2 079 423		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
		Disponibilités	CF	8 131 783	CG		8 131 783	5 632 376		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	60 377	CI		60 377	82 576			
	TOTAL (III)		CJ	29 416 087	CK	40 851	29 375 235	23 240 809		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	81 617 204	IA	38 159 119	43 458 084	36 188 644		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALVA			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 704 620)	DA	2 704 620	2 704 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	270 462	270 462
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	4 228 534	4 228 534
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	3 131 991	336 828
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 245 780	2 975 470
	Subventions d'investissement	DJ	70 605	89 105
	Provisions réglementées *	DK	2 703 631	2 828 332
	TOTAL (I)	DL	16 355 625	13 433 354
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	117 000	117 000
	Provisions pour charges	DQ	4 858 137	5 011 961
	TOTAL (III)	DR	4 975 137	5 128 961
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 346 689	4 966 920
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 190 402	9 566 595
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 983 864	2 653 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	570 052	385 659
	Autres dettes	EA	36 312	54 059
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	22 127 322	17 626 328	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 458 084	36 188 644	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 912 171	14 483 180
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA							Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	233 722	FB		FC	233 722	87 276
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	38 448 330	FE	65 367 629	FF	103 815 959	79 035 245
		FG	801 719	FH	7 542	FI	809 261	702 588
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	39 483 772	FK	65 375 171	FL	104 858 943	79 825 110
	Production stockée*				FM	1 389 471	(223 150)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	353 684	131 582	
	Autres produits (1) (11)				FQ	83	8 004	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	106 602 184
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 186 788	4 806 852
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(58 509)	10 697
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	61 243 643	41 429 487
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(55 229)	(33 042)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 200 605	20 403 493
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	579 592	497 603
	Salaires et traitements*					FY	3 848 152	3 476 334
	Charges sociales (10)					FZ	1 797 880	1 604 817
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	2 279 910	2 293 464
						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	19 477	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	60 916	271 473	
	Autres charges (12)				GE	7 649	7 490	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	102 110 877
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 491 306	4 972 874
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 536	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	16 536	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	60 786	112 416
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	60 786	112 416
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(44 249)	(112 416)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 447 057	4 860 457

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ALVA		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 320
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 199
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	536 241
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	565 761
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 599
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	411 540
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	419 157
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	146 604
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	344 505
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 003 375
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	107 184 482
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	103 938 701
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 245 780
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	66 961
		HQ	117 420
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	102 729
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
valeur comptable immo corporelle		7 599	
Amortissements Dérogatoires		411 540	472 030
Produits cessions immos corporelles			6 700
Quote part subvention			18 499
Pénalité		18	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation

1 / 1

31/12/2022

Charges

Produits

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ALVA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 749 608	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	232 117	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	7 269 435	KN		KO	59 808	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	37 700 623	KT		KU	958 164
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	23 515	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 178 150	KZ		LA	302 887	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	593 302	LC		LD	38 318	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	389 624	LI		LJ	3 460 589	
	Avances et acomptes					LK	90 875	LL		LM	158 837	
	TOTAL III					LN	47 477 644	LO		LP	4 978 607	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	22 867	8V		8W	1 500
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	147 236	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	170 103	LR		LS	1 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	50 397 357	OH		OJ	4 980 107		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	2 749 608	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	232 117	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	49 235	ME	7 280 008	MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	1 519 747	MK	37 139 040	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	23 515	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	29 601	MQ	1 451 436	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	20 180	MT	611 441	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	1 359 179	NA	2 491 034	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND	198 403	NE	51 309	NF		
	TOTAL III			IV		NG	3 176 347	NH	49 279 904	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations			IO		OX		OY	24 367	OZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	147 236	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	171 603	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	3 176 347	OL	52 201 116	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALVA</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	296 997	PF	4 740	PG		PH	301 738		
TOTAL I		RK	296 997	RM	4 740	RN		RO	301 738		
Terrains		PI	115 313	PJ	11 485	PK		PL	126 798		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	6 377 055	PS	156 010	PT	49 559	PU	6 483 506		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	29 095 262	QA	1 955 368	QB	1 512 957	QC	29 537 673		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	22 982	QE	533	QF		QG	23 515		
	Matériel de transport	QH	690 913	QI	132 608	QJ	29 601	QK	793 921		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	528 183	QM	19 487	QN	19 370	QO	528 299		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	36 829 711	QV	2 275 493	QW	1 611 489	QX	37 493 715		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	37 126 709	QP	2 280 234	QQ	1 611 489	QR	37 795 454		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	3 782	S2	S4	(3 782)		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8		S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	369 875	T4	T5	456 185	T7	T8	T9	(86 309)		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	36 564	U9	V1	8 713	V3	V4	V5	27 851	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	5 099	V7	V8	3 349	W1	W2	W3	1 750	
Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	411 540	X3	X4	472 030	X6	X7	X8	(60 490)		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM			NO			
TOTAL III	NP	411 540	NQ	NR	NS	472 030	NT	NU	NV	(60 490)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	411 540	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	472 030	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(60 490)	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ALVANéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V 64 211	TG	TH 64 211	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 2 764 121	TM 411 540	TN 472 030	TO 2 703 631
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 2 828 332	TS 411 540	TT 536 241	TU 2 703 631
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 117 000	4B	4C	4D 117 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X 1 118 046	4Y 9 603	4Z 175 123	5A 952 526
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO 82 732	EP 51 313	EQ 39 617	ER 94 428
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 3 811 183	5W	5X	5Y 3 811 183
	TOTAL II	5Z 5 128 961	TV 60 916	TW 214 740	TX 4 975 137
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A 322 813	6B	6C 322 813
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
		Sur stocks et en cours	6N 48 601	6P	6R 24 997
	Sur comptes clients	6T 8 989	6U 19 477	6V 11 218	6W 17 247
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 380 403	TY 19 477	TZ 36 215	UA 363 664
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 8 337 697	UB 491 933	UC 787 197	UD 8 042 433
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE 80 393	UF 250 956	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ 411 540	UK 536 241	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS ALVA
441940905 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ALVA</u>										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	147 236	UV	147 236	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	15 026		15 026						
	Autres créances clients		UX	13 348 005		13 348 005						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) <u>UO</u>)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 557		4 557						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	8 134		8 134						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	200 183		200 183						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 135 542		2 135 542						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	113 814		113 814						
	Groupe et associés (2)		VC	462 084		462 084						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	98 760		98 760						
	Charges constatées d'avance		VS	60 377		60 377						
	TOTAUX			VT	16 593 722	VU	16 593 722	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 198 585		620 680		3 235 849		342 055		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 148 104		1 510 858		1 637 246				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	12 190 402		12 190 402						
Personnel et comptes rattachés			8C	948 354		948 354						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	962 739		962 739						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	23 845		23 845						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	48 925		48 925						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	570 052		570 052						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	36 312		36 312						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	22 127 322	VZ	16 912 171		4 873 095		342 055		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 480 244	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 082 618	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31 12 2022	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	3 245 780
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	12 858	XE	18 161			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	5 302					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration à l'art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	550 741	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	550 759			
	Amendes et pénalités		WJ	18	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	1 003 375	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN			
										WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	200			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	4 818 276	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	718 601		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
										WH			
										WP			
										WW			
										XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A							XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies A)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	116 890			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	835 491	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI	3 982 785		
{ déficit (II moins I)												XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	3 982 785	XO	

N° 2058-A

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALVA</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
IFC			8X		8Y 175 123
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
C3S			9K	137 335	9L 97 343
Participation 2021			9M		9N 371 778
Forfait social 2021			9P		9R 74 355
Participation 2022			9S	344 505	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	550 741	YO 718 601
			▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° 2058-B
1 / 1

SAS ALVA
441940905 IS1

31/12/2022

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALVA</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	336 828	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	2 975 470		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	180 308				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	3 312 299		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	3 131 991				
					TOTAL II	ZH	3 312 299				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	334 280		YQ	73 113		140 074			
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT	8 016 791		7 373 484			
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	2 072 609		XQ	2 072 609		2 132 524			
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	582 176		422 329			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	537 168		464 369			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	12 991 858		10 010 784			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	24 200 605		20 403 493			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	205 450		164 171			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	374 142		333 432			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	579 592		497 603			
T. V. A.	Montant de la T. V. A. collectée				YY	4 011 826		3 003 473			
	Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 172 816		9 618 739			
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.21 %		1.17 %			
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Mat de transport 16052011	5 000		5 000	
	2	Mat de transport 03042013	24 601		24 601	
	3	Mat informatique 01012019	2 032		1 223	809
	4	Mat et out 01082015	45 434		41 646	3 787
	5	Mat et out 01042016	3 850		3 208	641
	6	Mat et out 01052016	2 724		2 242	481
	7	Mat et out 01022017	6 925		5 045	1 879
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	4 000	4 000	4 000			
	2	2 700	2 700	2 700			
	3	(809)	(809)				
	4	(3 787)	(3 787)				
	5	(641)	(641)				
	6	(481)	(481)				
	7	(1 879)	(1 879)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(899)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❻ = ❷+❸-❹-❺
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % ou 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	89.50
Dont apprentis	YF	5.08
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	104 858 943
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	102 728
TOTAL 1	OX	104 961 672

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	83
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 628 724
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 628 808

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	80 803 436
Variation négative des stocks	OQ	125 514
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	11 415 267
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 649
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	92 351 867

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	14 238 614
-----------------------------	-----------------------------	----	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	14 238 614
---	----	------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ALVA

ADRESSE (voie) 3 Rue des Chevaliers

CODE POSTAL 44412

VILLE REZE CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	189 308
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SARVAL OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 403264450 % de détention 49.86 Nb de parts ou actions 89 904

Adresse : N° Voie

Code Postal 44520 Commune ISSE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination SARIA INDUSTRIE SAS

N° SIREN (si société établie en France) 552002255 % de détention 0.14 Nb de parts ou actions 250

Adresse : N° Voie

Code Postal 92110 Commune CLICHY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination MAINGUET SAS

N° SIREN (si société établie en France) 862800554 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 90 154

Adresse : N° Voie

Code Postal 44712 Commune REZE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ALVA

ADRESSE (voie) 3 Rue des Chevaliers

CODE POSTAL 44412 VILLE REZE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA17PROREC .

[illegible]

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise	SAS ALVA 3 RUE des Chevaliers 44412 REZE CEDEX 441940905 IS1	31/12/2022
-----------------------------	---	------------

[illegible]

CA20CHAAVA

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS ALVA			
SIRET	4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 Rue des Chevaliers			
44412 REZE CEDEX			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Fabrication d'huiles et graisses brutes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	3 982 785	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé :		
Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable :			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS ALVA

du 01012022

Adresse 3 Rue des Chevaliers 44412 REZE CEDEX

au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M MARIOS HERVE DIRECTEUR	1031 ROUTE DE LA FILONNIERE 44240 SUCE-SUR-ERDRE FRA
2	MME CARTERON Marion Lalao DIRECTRICE QUALITE ET EXCELLENCE OP	3 RUE DU CHAPEAUI LAUDIER 44120 VERTOU FRA
3	M BIDAULT JEAN BAPTISTE DIRECTEUR COMMERCIAL FOOD	50 BD RAYMOND POINCARE 35700 RENNES FRA
4	M RIVIERE JEAN-JACQUES DIRECTEUR DEVELOPPEMENT	12 av. Vivaldi 44115 BASSE GOULAIN FRA
5	MME BARIOU VERONIQUE DIRECTRICE VENTE PROD COND ALIM	7 RUE ALEXANDRE LEMESLE 44200 NANTES FRA
6	M FOULON CEDRIC DIR. METHODES ET OPTIM. DES PROCESS	150 r. de l'hotel de ville 44850 LIGNE FRA
7	M JAULIN FRANCK RESPONSABLE ATELIER CONDITIONNEMENT	L'EGRENIERE 44140 PLANCHE FRA
8	M HEBERT FRANCOIS RESPONSABLE MAINTENANCE	COUR PILLON 14270 MEZIDON-CANON FRA
9	M VAILLANT ALEXANDRE CADRE TECHNICO COMMERCIAL	16 RUE LOUIS BLANC 44200 NANTES FRA
10	M PAPIN DIDIER RESPONSABLE PRODUCTION	5 r. DES MAGNOLIAS 44520 ISSE FRA

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	84 442		3 904	88 346				88 346
2	80 721		3 656	84 377				84 377
3	80 680		3 096	83 776				83 776
4	77 443		3 234	80 677				80 677
5	67 642		3 579	71 221				71 221
6	61 757		3 672	65 429				65 429
7	57 533			57 533				57 533
8	55 852			55 852				55 852
9	47 950		2 560	50 510				50 510
10	48 490			48 490				48 490
**	662 510		23 701	686 211				686 211

****TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		1 254
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		42 273
Total		43 527

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
— de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) 10	729 738	— de l'exercice 2022.. 10	3 982 785
— de l'exercice précédent 10	722 069	— de l'exercice précédent 10	4 563 407
Nom et qualité du signataire M GRELIER Laurent comptable		À REZE CEDEX Signature , le 20012023	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS ALVA
441940905 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2022

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

RESOLUTIONS VOTEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 qui s'élève à un bénéfice de **3 245 780,58 €** de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	3 245 780,58 €
- Report à nouveau	<u>3 131 991,42 €</u>
Disponible à affecter	6 377 772,10 €

Affectation proposée :

- Dividende 8,0 €/action	1 442 464,00 €
- Report à nouveau	<u>4 935 308,10 €</u>
	6 377 772,10 €

Nous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

- en 2020 4.50 € par action au titre de l'exercice 2019
 - en 2021 5.00 € par action au titre de l'exercice 2020
- Et en plus un dividende exceptionnel de 10 € par action versé en décembre 2021.
- en 2022 1.00 € par action au titre de l'exercice 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président



ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-deux juin à 09 heures 30 mn,

Les actionnaires de la Société ALVA SAS au capital de 2 704 620 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège situé 3 rue des Chevaliers à REZE (44400) sur la convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par SINOVA MANAGEMENT, Président de la Société, représentée par Monsieur Arnaud BECARD.

Monsieur Bruno CHAPRON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi composé, permet de constater que trois actionnaires possédant 180 308 actions sont présents. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Copie des lettres adressées aux actionnaires,
- Feuille de présence de l'Assemblée,
- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que :
 - . le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
 - . le rapport de gestion
 - . le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes
 - . le rapport spécial des commissaires aux comptes
 - . Questions diverses

Le Président demande à l'Assemblée de lui donner acte du fait qu'elle a régulièrement convoqué les actionnaires et que les documents ci-dessus ainsi que le nom des actionnaires ont été mis à sa disposition dans les délais légaux prescrits par les statuts.

L'Assemblée, à l'unanimité, reconnaît l'exactitude de cette constatation. Elle en donne acte au Président et lui accorde décharge pour tout ce qui se rapporte à la communication interne.

Le Président rappelle que l'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022,
- Approbation desdits comptes et des conventions,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion sur la marche de la Société pendant l'exercice 2022.

Le Président donne lecture des rapports de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & Associés, Commissaires aux Comptes, à savoir le rapport sur les comptes annuels pour l'exercice 2022 et le rapport spécial sur les conventions visées par les textes légaux en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues sans débat ni observation, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 qui s'élève à un bénéfice de **3 245 780,58 €** de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	3 245 780,58 €
- Report à nouveau	<u>3 131 991,42 €</u>
Disponible à affecter	6 377 772,10 €

Affectation proposée :

- Dividende 8,0 €/action	1 442 464,00 €
- Report à nouveau	<u>4 935 308,10 €</u>
	6 377 772,10 €

Nous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

- en 2020 4.50 € par action au titre de l'exercice 2019
- en 2021 5.00 € par action au titre de l'exercice 2020
- Et en plus un dividende exceptionnel de 10 € par action versé en décembre 2021.
- en 2022 1.00 € par action au titre de l'exercice 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée àh...heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les Actionnaires.

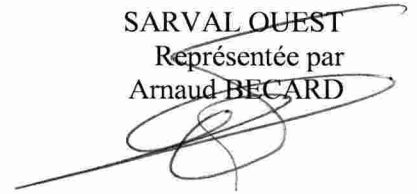
SINOVA Management
Représentée par
Arnaud BECARD



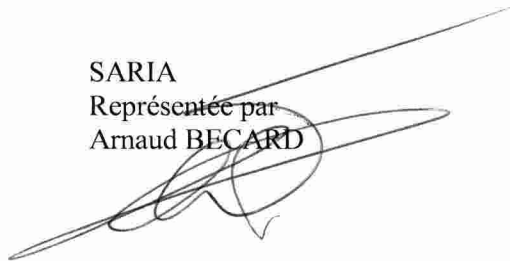
MAINGUET
Représenté par
Marie BUSQUET



SARVAL OUEST
Représentée par
Arnaud BECARD



SARIA
Représentée par
Arnaud BECARD



Le Secrétaire

Bruno CHAPRON



ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers

44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 NEUILLY-SUR-SEINE
Membre de la CRCC de Versailles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers

44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société A L V A

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A L V A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société enregistre des coûts de démantèlement et de remise en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges, tel qu'il est indiqué dans le paragraphe « Coûts de démantèlement et de remise en état des sites » de la note 2.7. de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à (i) examiner le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, (ii) apprécier les données et les hypothèses définies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation de cette provision et (iii) examiner les informations fournies dans l'annexe des comptes annuels en nous assurant de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit Deloitte & Associés

Cyrille Barreau

Cyrille BARREAU



Jérôme QUERO

COMPTES ANNUELS

SAS ALVA

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

2022

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	306 616	301 739	4 877	9 618
Fonds commercial	2 442 993	322 813	2 120 180	2 120 180
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	232 117	126 799	105 318	116 804
Constructions	7 280 009	6 483 506	796 503	892 380
Installations techniques, mat. et outillage	37 139 040	29 537 674	7 601 367	8 605 361
Autres immobilisations corporelles	2 086 394	1 345 737	740 657	552 889
Immobilisations en cours	2 491 035		2 491 035	389 625
Avances et acomptes	51 309		51 309	90 875
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	24 367		24 367	22 867
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	147 236		147 236	147 236
ACTIF IMMOBILISE	52 201 116	38 118 267	14 082 849	12 947 835
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	658 691		658 691	603 462
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 070 207	23 604	4 046 603	2 632 134
Marchandises	94 372		94 372	35 863
Avances, acomptes versés sur commandes	14 547		14 547	272 704
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	13 363 032	17 248	13 345 784	11 902 270
Autres créances	3 023 077		3 023 077	2 079 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	8 131 784		8 131 784	5 632 377
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	60 377		60 377	82 577
ACTIF CIRCULANT	29 416 088	40 852	29 375 236	23 240 809
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	81 617 204	38 159 119	43 458 085	36 188 644

*Disponibilité s'élève à 8 132 K Euros dont 2 500 K Euros de compte à terme que l'on peut débloquer

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 704 620)	2 704 620	2 704 620
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	270 462	270 462
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	4 228 534	4 228 534
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	3 131 991	336 829
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 245 781	2 975 471
Subventions d'investissement	70 606	89 106
Provisions réglementées	2 703 632	2 828 333
CAPITAUX PROPRES	16 355 626	13 433 355
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	117 000	117 000
Provisions pour charges	4 858 137	5 011 961
PROVISIONS	4 975 137	5 128 961
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 346 690	4 966 921
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 190 403	9 566 595
Dettes fiscales et sociales	1 983 865	2 653 095
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	570 053	385 659
Autres dettes	36 312	54 059
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 127 322	17 626 329
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	43 458 085	36 188 644

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 2022		Total	Exercice 2021
	France	Exportation		
Ventes de marchandises	233 722		233 722	87 277
Production vendue de biens	38 448 331	65 367 629	103 815 960	79 035 245
Production vendue de services	801 720	7 542	809 262	702 588
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	39 483 773	65 375 171	104 858 944	79 825 110
Production stockée			1 389 472	-223 150
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			353 685	131 582
Autres produits			84	8 004
PRODUITS D'EXPLOITATION			106 602 184	79 741 547
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 186 788	4 806 853
Variation de stock (marchandises)			-58 510	10 697
Achats de matières premières et autres approvisionnements			61 243 644	41 429 487
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-55 229	-33 042
Autres achats et charges externes			24 200 605	20 403 493
Impôts, taxes et versements assimilés			579 593	497 604
Salaires et traitements			3 848 152	3 476 335
Charges sociales			1 797 881	1 604 818
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 279 910	2 293 465
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 477	
Dotations aux provisions			60 917	271 473
Autres charges			7 649	7 490
CHARGES D'EXPLOITATION			102 110 878	74 768 672
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 491 306	4 972 874
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			16 537	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			16 537	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			60 786	112 416
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			60 786	112 416
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-44 249	-112 416
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 447 057	4 860 458
PRODUITS EXCEPTIONNELS			565 761	351 436
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			4 320	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			25 200	24 123
Reprises sur provisions et transferts de charges			536 241	327 314
CHARGES EXCEPTIONNELLES			419 157	627 011
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			18	5 236
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			7 599	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			411 540	621 775
RESULTAT EXCEPTIONNEL			146 604	-275 575
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			344 505	385 382
Impôts sur les bénéfices			1 003 375	1 224 031
TOTAL DES PRODUITS			107 184 482	80 092 983
TOTAL DES CHARGES			103 938 701	77 117 512
BENEFICE OU PERTE			3 245 781	2 975 471

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.3 REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	25
1.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	5.4 RESULTAT FINANCIER.....	26
1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	26
1.3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8	5.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	27
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9	6. INFORMATIONS DIVERSES.....	1
2.1. IMMOBILISATIONS.....	9	6.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	1
2.2. APPRECIATION DE LA VALEUR DES FONDS DE COMMERCE.....	10	6.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	1
2.3. EVALUATION DES STOCKS	10	6.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	1
2.4. CREANCES ET DETTES.....	10	6.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	1
2.5. SEPARATION DE PERIODE	10	6.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS	2
2.6. PROVISIONS REGLEMENTEES	11	6.6 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	3
2.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11	7. DETAIL DES COMPTES.....	4
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13	7.1 BILAN AU 31/12/2022	4
3.1. FONDS DE COMMERCE.....	13	7.2 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022	10
3.2. COUTS DE DEMANTELEMENT.....	13	8. DOSSIER DE GESTION	21
3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	14	8.1 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION SYNTHETIQUES	21
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16	8.2 BILAN SYNTHETIQUE	22
3.5 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	16	8.3 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	22
3.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES17			
3.7 COMPTES DE REGULARISATION.....	18		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19		
4.1. CAPITAUX PROPRES.....	19		
4.2 ETAT DES PROVISIONS.....	19		
4.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	22		
4.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	23		
4.5 CHARGES A PAYER.....	24		
4.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	24		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	25		
5.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25		
5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	25		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

La société ALVA est spécialisée dans le traitement des corps gras d'origine animale.

Le siège social est situé à REZE. Elle exerce son activité sur 3 sites de production distinct :

- REZE
- BEUVILLERS
- ISSE

Elle est détenue à parts égales par le Groupe SARIA et le Groupe DELAMBRE, à la suite de sa constitution en 2006 par apport des branches complètes et autonomes des activités « Collecte et fonte » exploitées par les sociétés SARIA INDUSTRIES BRETAGNE SA et MAINGUET SAS, ainsi que des activités « Raffinage et Conditionnement » exploitées par CGAO SAS.

En fonction de leur nature et des débouchés, les produits finis sont commercialisés soit en vrac soit conditionnés. Les produits conditionnés destinés à l'alimentation humaine et dont la gamme est complétée avec des corps gras végétaux sont vendus sous le nom commercial « ALVA FOOD ».

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit une durée de 12 mois.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

- -Le prix de l'énergie qui a fortement augmenté durant l'année 2022 a entraîné une augmentation de plus de 106% de ce poste à volume équivalent.
- -Le volume des matières premières traitées dans les usines représente un total de 95 674 tonnes contre 103 088 T en 2021, soit une baisse de 7,19 %.
- L'effet prix a été favorable et permet d'expliquer la croissance du chiffre d'affaires à +31,36%.
- Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile de la façon suivante :

en K€	2022	2021	%
-Protéines	10 742	11 340	-5,27%
-Suif et saindoux	73 399	49 822	47,32%
-Graisse de canard	9 847	11 987	-17,85%
-Corps gras végétaux	9 843	5 886	67,23%
-Autres dont prestations de services	1 028	790	30,13%
	104 859	79 825	31,36%

Les ventes à l'exportation ont représenté un montant de 65 375 K€, soit 62.35 % du chiffre d'affaires.

1.3 Evènements significatifs survenus depuis la cloture de l'exercice

- Le cours des matières premières alimentaires et la situation sanitaire des cheptels volailles seront encore fonction de beaucoup de paramètres économiques qu'il nous est impossible de mesurer en l'état actuel de la situation.
- L'exercice 2023 se déroule conformément aux prévisions du premier trimestre.
- La société continue de subir une forte hausse des tarifs de l'énergie.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06, ANC 2016-07 et ANC 2018-07 relatif aux changements de méthodes,

changement d'estimations et corrections d'erreurs, et en respectant les principes et méthodes comptables généralement admis.

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.1. Immobilisations

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La réglementation sur les actifs, notamment sur la constatation et l'amortissement des immobilisations par composant, est appliquée pour les investissements industriels récents.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif, à compter de la date de mise en service. Toutefois, le complément d'amortissements résultant de l'application du mode dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Les principales durées retenues sont :

- Logiciels informatiques de 3 à 5 ans
- Constructions et aménagements immobiliers de 10 à 20 ans
- Matériels industriels de 5 à 10 ans
- Agencements industriels de 5 à 10 ans

- Matériel de bureau de 3 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

2.1.2 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Appréciation de la valeur des fonds de commerce

Dans le cadre du règlement ANC 2015-06 au 1^{er} janvier 2016, la société a procédé à une analyse des éléments composant le fonds de commerce inscrits à l'actif ; elle n'a identifié aucun élément présentant une durée d'utilisation limitée. De ce fait et conformément aux méthodes pratiquées lors des années précédentes, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin d'en déterminer leur valeur actuelle.

Si cette valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

2.3. Evaluation des stocks

La valorisation des stocks de clôture est établie sur les bases suivantes :

- Approvisionnements au prix d'achat majoré des coûts d'approche;
- Produits finis vrac graisses et protéines et produits finis conditionnés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur probable de réalisation.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances dont le recouvrement apparaît compromis sont provisionnées au prorata du risque estimé.

2.5. Séparation de période

Les produits et charges courus et non échus à la clôture de l'exercice sont provisionnés dans les comptes de dettes et créances appropriés.

2.6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provision pour hausse des prix

Lorsque, pour un produit fini donné figurant en stock, il est constaté au cours d'une période ne pouvant excéder deux exercices successifs, une hausse des prix supérieure à 10%, l'entreprise est fondée à constituer une provision correspondant à la fraction de cette hausse supérieure à 10%.

Cette provision déductible fiscalement doit être rapportée, au plus tard, aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la 6^{ème} année suivant la date de sa constitution.

2.7. Provisions pour risques et charges

Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

La provision est comptabilisée.

Les hypothèses et paramètres retenus en intégrant les dispositions de la Convention Collective des Industries Chimiques sont principalement :

- Assiette de rémunération : Salaire annuel hors primes exceptionnelles

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Comptes sociaux		Comptes sociaux	
Taux actualisation IFC	3,40%		0,87%	
Taux actualisation Médailles	3,40%		0,87%	
Taux de démission moyen (3 ans)				
Cadres	7,84%		7,84%	
Non cadres	4,68%		4,68%	
Taux de charges sociales				
	43%		43%	
Taux de revalorisation salaires				
	2,60%		2,60%	

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : Cadres 65 ans ; Non cadres : 62 ans

Coûts de démantèlement et de remise en état des sites

En 2010, la société a décidé d'enregistrer parmi les actifs corporels, les coûts de démantèlement et de remises en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges inscrite au passif du bilan.

En effet, Alva qui n'est propriétaire d'aucun des terrains et bâtiments pour chacun de ses trois sites de production, est titulaire de baux commerciaux prévoyant le droit des propriétaires d'exiger, au départ du preneur et à ses frais, l'enlèvement des installations et la remise de locaux dans leur état primitif et exempts de substance dangereuse pour l'environnement.

L'évaluation des coûts inéluctables a été effectuée par l'application d'un taux de 9,66% environ sur les actifs bruts concernés, à savoir les agencements immobiliers, les installations et les matériels industriels en compte. Une actualisation a été effectuée à la clôture de l'exercice en fonction des investissements nets réalisés.

Les modalités d'amortissement des coûts de démantèlement inscrits à l'actif immobilisé ont été définies en fonction du niveau d'amortissement des actifs à démanteler sur la base d'une durée de vie résiduelle de 5 ans pour les trois sites industriels d'Alva à compter du 1^{er} janvier 2020.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. Fonds de commerce

	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Droits de collecte et clientèle	2 443	323	2 120

Le fonds de commerce correspond :

- D'une part aux droits de collecte apportés par MAINGUET lors de la constitution pour 2 291 K€.
- D'autre part au fonds de clientèle CELYS apporté au 31 mai 2008 pour 152 K€.

3.2. Coûts de démantèlement

<u>Montant brut</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
2 983	2 983	0
828	332	496
3 811	3 315	496

Les investissements de la période concernent essentiellement des équipements industriels dans le cadre des travaux de modernisation des outils de production. Ils se répartissent ainsi :

- REZE	841
- LISIEUX	517
- ISSE	1
- SIEGE	0
	<u>1 359</u>

Les immobilisations sorties au cours de l'exercice étaient intégralement amorties. Les immobilisations en cours s'élèvent à **1 359 180 €** et se rapportent essentiellement à des travaux de modernisation des sites de Rezé et Lisieux.

3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

3.3.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 749 609				2 749 609
Total 1 Incorporelles	2 749 609	0	0	0	2 749 609
Terrains	232 117				232 117
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	7 269 435	59 809		49 236	7 280 009
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	23 516				23 516
Installations techniques, matériels et outillages	37 700 624	958 165		1 519 748	37 139 040
Matériel de transport	1 178 150	302 888		29 601	1 451 436
Matériel de bureau et informatique, mobilier	593 303	38 319		20 180	611 442
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	46 997 145	1 359 181	0	1 618 765	46 737 560
Immobilisations corporelles en cours (1)	389 625	3 460 590		1 359 180	2 491 035
Total 3 Encours Corporelles	389 625	3 460 590	0	1 359 180	2 491 035
Acomptes	90 875	158 837		198 403	51 309
TOTAL	50 227 254	4 978 608	0	3 176 348	52 029 513

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

3.3.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles	296 998	4 741		301 739
Total 1	296 998	4 741	0	301 739
Terrains	115 314	11 485		126 799
Constructions	6 377 056	156 010	49 560	6 483 506
Installations générales et agencements	22 982	533		23 516
Installations techniques, matériels et outillages	29 095 263	1 955 369	1 512 958	29 537 674
Matériel de transport	690 914	132 609	29 601	793 921
Matériel de bureau informatique, mobilier	528 183	19 488	19 371	528 300
Emballages récupérables et divers		36 532 714		
Total 2	36 829 712	2 275 494	1 611 490	37 493 716
TOTAL	37 126 710	2 280 235	1 611 490	37 795 455

3.3.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2. Etat des provisions.

3.4 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements : poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	22 867	1 500		24 367		24 367
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	147 236			147 236		147 236
TOTAL	170 103	1 500	0	171 603	0	171 603

3.5 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2022
Matières premières	658 691		658 691
Marchandises	94 372		94 372
Produits finis	4 070 207	23 604	4 046 603
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	4 823 270	23 604	4 799 666

3.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	13 363 032	17 248	13 345 784	11 902 270
Autres créances	3 023 077		3 023 077	2 079 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	16 386 109	17 248	16 368 861	13 981 693

Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 16 593 723 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des dépôts de garantie inscrits en autres immobilisations financières pour 147 000 €.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	147 236	147 236	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	147 236	147 236	
ACTIF CIRCULANT :	16 446 485	16 446 485	0
Clients	13 348 005	13 348 005	
Clients douteux	15 026	15 026	
Personnel et comptes rattachés	4 557	4 557	
Organismes sociaux	8 135	8 135	
Etat : impôts et taxes diverses	2 449 541	2 449 541	
Groupe et associés	462 084	462 084	
Débiteurs divers	98 760	98 760	
Charges constatées d'avance	60 377	60 377	
TOTAL	16 593 721	16 593 721	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.7 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 60 377 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2 704 620 € et est composé de 180 308 actions au nominal de 15 €. Une réserve spéciale a été constituée lors des opérations d'apports à hauteur de 4 228 534 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de 2 975 471 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 901 540 € en dividendes
- le report à nouveau s'élève alors à 2 139 908 €.

Une distribution exceptionnelle a été validée par l'AGO réunie extraordinairement le 16 décembre 2021 pour un montant de 1 803 080 €.

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont reprises au compte de résultat au prorata des dotations aux amortissements pratiqués sur les biens qu'elles financent, soit 18.5 K€ au titre de l'exercice (*Cpte 777000*).

4.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour litige prud'homal	117 000			117 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	117 000	0	0	117 000

4.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 118 046	9 603	175 123	952 526
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens	82 732	51 314	39 618	94 428
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 811 183			3 811 183
TOTAL	5 011 961	60 917	214 741	4 858 137

4.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Provisions sur immos incorporelles	322 813			322 813
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	322 813	0	0	322 813

4.2.4 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Amortissements dérogatoires	2 764 122	411 540	472 030	2 703 632
TOTAL	2 764 122	411 540	472 030	2 703 632

4.2.5 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Matières premières				
Produits finis	48 601		24 997	23 604
Marchandises				
TOTAL	48 601	0	24 997	23 604

4.2.6 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Poste : Clients douteux	8 989	19 477	11 218	17 248
Poste : Autres créances				
TOTAL	8 989	19 477	11 218	17 248

4.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 198 585	620 680	3 235 849	342 056
à plus d'1 an à l'origine	3 148 104	1 510 858	1 637 246	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 190 403	12 190 403		
Personnel et comptes rattachés	948 355	948 355		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	962 740	962 740		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 845	23 845		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	48 925	48 925		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	570 053	570 053		
Groupe et associés				
Autres dettes	36 312	36 312		
Dettes rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 127 322	16 912 171	4 873 095	342 056
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 480 244			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 082 619			

Total souscrit N	4 480 244,00
------------------	--------------

Les intérêts courus s'élèvent à 6 645 €.

4.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Page 23/49

4.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 190 403	9 566 595
Dettes fiscales et sociales	1 983 865	2 653 095
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 346 690	4 966 921
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	570 053	385 659
Autres dettes	36 312	54 059
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 127 323	17 626 329

4.6 Comptes de régularisation

4.6.1 Produits constatés d'avance

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 en K€ se ventile de la façon suivante :

	2022			2021			Evol 2022/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Graisses	32 643	60 431	93 074	24 729	42 966	67 695	7 914	17 465	25 379
Protéines	5 090	5 652	10 742	4 501	6 840	11 340	589	-1 188	-599
Prestations	721		721	599		599	122	0	122
Matières crues	234		234	87		87	146	0	146
Divers	88		88	104		104	-16	0	-16
Total	38 776	66 083	104 859	30 020	49 806	79 825	8 756	16 278	25 034

5.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Production stockée	1 389 472	-223 150
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	353 769	139 587
TOTAL	1 743 241	-83 563

5.3 Rémunération des Commissaires aux comptes

- Le montant des honoraires de commissaires aux comptes inscrits en charges s'élève à 58 K€, répartis équitablement entre les 2 co-commissaires aux comptes.

5.3.1 Rémunération membres des organes de Direction

La société ne rémunère pas les membres des organes de Direction et d'Administration.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -44 249 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	16 537	
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 537	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de		
CHARGES FINANCIERES	60 786	112 416
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	60 786	112 416
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-44 249	-112 416

5.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 146 604 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	565 761	351 436
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 320	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 200	24 123
Reprises sur provisions et transferts de charges	536 241	327 314
CHARGES EXCEPTIONNELLES	419 157	627 011
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18	5 236
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 599	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	411 540	621 775
RESULTAT EXCEPTIONNEL	146 604	-275 575

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	14 369	0	4 011	4 011
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	14 369	0	4 011	4 011

5.6 Impôt sur les bénéfices

5.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	4 249 156	0	3 982 785			1 003 375	3 245 781

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

5.6.2 Fiscalité différée

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Il est à noter que le taux futur d'IS sera de 25 %.

La société n'a pas déduit de son résultat fiscal les charges suivantes :

Allègement de la base future d'impôt montant en K€

-Provision pour IFC	851
-Contribution de solidarité	137
-réserve de participation et FS	413
-Suramortissement restant à comptabiliser	323
-Droit au bail réintégré	200
-IS montant valorisé des allègements	481
	2 405

Accroissement de la base future d'impôt

-Provisions réglementées	2 704
-Subventions	71
-IS montant valorisé des accroissements	694
	3 469

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	2 828 333	-124 701	2 703 632
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	2 828 333	-124 701	2 703 632

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2022	Effectif
Cadres	18
Agents de maîtrise, techniciens et employés	29
Ouvriers	58
TOTAL	105

6.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans les comptes du Groupe Delambre et par mise en équivalence dans le Groupe Reithmann .

6.3 Liste des filiales et des participations

NEANT

6.4 Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

6.5 Engagements financiers

6.5.1 Engagements Crédit-bail

	Matériel	Véhicules	total
Valeur d'origine à l'ouverture	0	331	331
Nouveaux contrats	0	0	0
Contrats soldés	0	0	0
Valeur d'origine à la clôture	0	331	331
Amortissements			
-cumul exercices antérieurs	0	194	194
-Dotation exercice	0	66	66
-Fin de financement	0	0	0
	0	260	260
Redevances payées			
-Cumul exercices antérieurs	0	198	198
-Charges exercice	0	67	67
-Fin de financement	0	0	0
	0	265	265
Redevances à payer			
- A 1 an au plus	0	59	59
- A plus d'un an	0	11	11
	0	70	70
Valeur résiduelle	0	3	3
Engagements de Crédit-bail	0	73	73

6.5.2 Engagements sur commandes d'immobilisations

Site	Engagement total	Immobilisations en-cours	Solde à engager
Rezé	3 155	1 559	1 596
Lisieux	2 508	866	1 642
Issé	135	66	69
	5 798	2 491	3 307

6.6 Engagements sur le personnel

6.6.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

IFC 851 K€ et médailles 102 K€

Les engagements IFC et médailles sont comptabilisés (voir § 4.2.2 provisions pour risques et charges)

6.6.2 Participation des salariés

Participation 345K€ et Forfait Social 69 KE



REZE PT ROUSSEAU

03276 00271

Tél. Agence : 02 51 11 62 13 (numéro non surtaxé)

Tél. : 3477 (Service gratuit + prix appel)

RIB : 30004 00271 00007545989 53
IBAN : FR76 3000 4002 7100 0075 4598 953
BIC : BNPAFRPPXXX

M OU MME HUBERT MEULY
72 RUE DE LA VILLE EN PIERRE
44000 NANTES

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts.

www.garantiedesdepots.fr

Monnaie du compte : Euro

Date	Nature des opérations	Valeur	Débit	Crédit
	SOLDE CREDITEUR AU 06.02.2024			432,94
07.02	RETRAIT DAB 06/02/24 08H43 00300561 CRCAM NORD MIDI PYRE BARAQUEVILLE 0004974XXXXXXXXX0025	07.02	220,00	
20.02	PRLV SEPA SFR ECH/200224 ID EMETTEUR/FR44ZZZ332801 MDT/+ +GP2013102010661606 REF/003182123418 99-1ANBBW-01 LIB/SFR MOBILE PRLVT SEPA 99-1ANBBW-01 003182123418	20.02	53,19	
21.02	RETROCESSION PLAFOND FRAIS CLIENTELE EN SITUATION DE FRAGILITE FINANCIERE	21.02		7,00
21.02	*COMMISSIONS D INTERVENTION	21.02	32,00	
29.02	FACTURE(S) CARTE 4974XXXXXXXXX0025 DU 260224 APPLE.COM/BILL IRL 0,99EUR	29.02	0,99	
29.02	DU 060224 MAXICOFFEE SUD GARDANNE	29.02	1,80	
29.02	DU 060224 MAXICOFFEE SUD GARDANNE	29.02	2,00	
29.02	DU 310124 MON BRICO BARAQUEVILLE	29.02	4,50	
29.02	DU 230224 PKG BRETAGNE NANTES	29.02	5,50	
29.02	DU 230224 CINEVILLE SAINT SEBASTI	29.02	6,40	
29.02	DU 100224 PHAR.RAGUIDEAU NANTES	29.02	7,10	
29.02	DU 140224 UEP*SUPER U NAN NANTES	29.02	8,40	
29.02	DU 060224 RELAY374065SC BLAGNAC	29.02	9,30	
29.02	DU 010224 TABAC DU CENTRE BARAQUEVILLE	29.02	10,50	

RELEVÉ DE COMPTE CHEQUES

du 6 février 2024 au 6 mars 2024

P. 2/3

REZE PT ROUSSEAU
RIB : 30004 00271 00007545989 53

M OU MME HUBERT MEULY

Date	Nature des opérations	Valeur	Débit	Crédit
29.02	DU 160224 UEP*SUPER U NAN NANTES	29.02	14,09	
29.02	DU 310124 BOUCHERIE PALIS BARAQUEVILLE	29.02	18,59	
29.02	DU 290124 VIAUR DISTRIBUT BARAQUEVILLE	29.02	20,40	
29.02	DU 050224 RAGT BARAQUEVIL BARAQUEVILLE	29.02	20,97	
29.02	DU 030224 RAGT BARAQUEVIL BARAQUEVILLE	29.02	23,97	
29.02	DU 060224 COURTEPAILLE SAINT-SULPICE	29.02	25,00	
29.02	DU 050224 VIAUR DISTRIBUT BARAQUEVILLE	29.02	28,95	
29.02	DU 020224 RAGT BARAQUEVIL BARAQUEVILLE	29.02	29,07	
29.02	DU 060224 RELAY 373696SC BLAGNAC	29.02	30,35	
29.02	DU 070224 ORTHOPTIE SENG NANTES	29.02	31,98	
29.02	DU 130224 AMAZON PAYMENTS PAYLI2441535/	29.02	33,94	
29.02	DU 200224 FERBER ENTERPRI 58 LEWES	29.02	34,45	
29.02	DU 310124 PROBRICOLAGE LUC LA PRIMAU	29.02	40,90	
29.02	DU 120224 MURFY FRA 55,00EUR	29.02	55,00	
29.02	DU 060224 SACRISPEYRE GAR BARAQUEVILLE	29.02	58,50	
29.02	DU 200224 VAN ORTON SAS 80 CRANVES SA	29.02	59,90	
29.02	DU 050224 RAGT LA PRIMAUB LUC LA PRIMAU	29.02	65,44	
29.02	DU 020224 MON BRICO BARAQUEVILLE	29.02	69,00	
29.02	DU 100224 DODE NANTES	29.02	78,00	
29.02	DU 070224 DR HALBARDIER SAINT HERBLAI	29.02	85,00	
29.02	DU 230224 LE 5 COIFFURE NANTES	29.02	85,50	
29.02	DU 100224 CHARPENTIER NANTES	29.02	96,00	
29.02	DU 230224 BRISON COMMERCE NANTES	29.02	97,03	
29.02	DU 100224 BRISON COMMERCE NANTES	29.02	100,17	
29.02	DU 090224 NANTES SELF STO TOULOUSE	29.02	127,70	
29.02	DU 090224 NANTES SELF STO TOULOUSE	29.02	129,00	
29.02	DU 240224 SEPHORA 83 NANTES	29.02	144,00	
29.02	DU 100224 UEP*SUPER U NAN NANTES	29.02	146,40	
29.02	DU 170224 UEP*SUPER U NAN NANTES	29.02	150,73	
29.02	DU 180224 NINA A LA PLAGE PORNICHE	29.02	170,00	
29.02	DU 200224 UEP*SUPER U NAN NANTES	29.02	173,04	
29.02	DU 110224 TRUFFAUT NANTES ORVAULT	29.02	205,02	
29.02	DU 100224 SEPHORA 182 NANTES	29.02	267,75	
29.02	VIR CPTÉ A CPTÉ RECU /DE M HUBERT MEULY /MOTIF VIREMENT /REF	29.02		2 200,00



11 Mars 2024

CB 45,15

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
2 bis quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 - NANTES CEDEX 02

Objet : Dépôt des comptes 2022 ALVA SAS

Rezé, le 08 MARS 2024

Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, les différents documents, en un seul exemplaire, concernant notre exercice clos au 31 décembre 2022, à savoir :

- les comptes annuels (bilan)
- le rapport des Commissaires aux Comptes
- PV AGO
- les résolutions votées

Vous trouverez également un chèque de 45.15 € en paiement des frais de dépôt.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Juridique

Mme GRUY